The reference that is the contract of the contract of

Introduction

NATIONAL STATES OF BOOK S.

an editor e codice esta palação de em qu

and the process of the section of th

Roman State

激动化 一部

Le verbe se distingue de toutes les autres catégories par ses marques morphologiques : c'est le seul mot à voir varier sa terminaison (sa désinence) selon ce que l'on appelle communément le temps et la personne. Ainsi :

(II) dort (-t : présent, 3e personne du singulier)

(II) dormait (-ait: imparfait, 3e personne du singulier)

(Nous) dormions (-ions: imparfait, 1re personne du pluriel)

Le radical est le lexème, qui comporte pour *dormir* deux formes : *dor-* ou *dorm-*, et la terminaison correspond à deux morphèmes (le temps et la personne).

Dire que le verbe varie en temps et en personne est néanmoins trop simple, même si cela suffit, dans un premier temps, à caractériser le verbe par rapport aux autres parties du discours, c'est-à-dire le nom, l'adjectif, le déterminant, le pronom, la conjonction, la préposition, l'interjection : le verbe en effet relève aussi du mode et de l'aspect. Nous traiterons ici du mode.

On peut sommairement définir le mode comme la façon d'appréhender ou de présenter le procès (« état » ou « action ») exprimé par le verbe (nous reviendrons sur le sens des modes dans la leçon 3). Ainsi, *dormir* (mode infinitif) ne permet guère que la désignation d'un concept (l'idée de « dormir » par opposition à celle de « courir » par exemple) ; c'est d'ailleurs la forme adoptée par les dictionnaires pour présenter les verbes, et par les grammaires pour indiquer les types de conjugaison. En revanche *dormait* (mode indica-

^{1.} Les termes partie du discours et catégorie sont équivalents : ils indiquent la nature du mot selon l'analyse grammaticale, c'est-à-dire la classe dans laquelle il est rangé par la grammaire.

tif) porte la personne et le temps : l'appréhension de l'idée verbale est donc ici beaucoup plus précise, puisqu'elle est affectée à une certaine personne et inscrite dans une certaine époque. Si je dis seulement

Dormir!

on ne peut savoir de qui il s'agit (Moi ? Dormir ! ou Toi ? Dormir ! ou Lui ? Dormir!, etc.) ni situer l'événement temporellement (on peut dormir maintenant, ou dormir jusqu'à demain, ou dormir demain, ou dormir depuis deux heures, etc.).

Les grammaires distinguent traditionnellement les modes :

Infinitif Conditionnel Participe Indicatif Subjointif Impératif

... mais attention! une forme peut en cacher une autre!

1. L'infinitif

Puisque le mode est caractéristique du verbe, on ne parlera de l'infinitif comme mode que lorsqu'il est effectivement une forme verbale. Les grammaires distinguent en effet deux emplois possibles.

1.1. L'infinitif comme forme nominale

L'infinitif n'est pas une forme verbale dans des phrases telles que:

Les vivres vinrent à manquer

Le savoir de cet homme est immense

Elle m'a fait un beau sourire

où l'infinitif est employé comme un nom, ainsi que le montrent la présence de l'article, la marque du pluriel en -s ou la possibilité d'avoir un adjectif. Mais l'infinitif peut être une forme nominale même en dehors de ces contextes syntaxiques ; ce qui permet alors de le repérer, c'est qu'il occupe une fonction qui est celle d'un nom : sujet, complément, apposition ou attribut. Par exemple:

Vivre lui est devenu insupportable (vivre est sujet) Elle veut vivre (vivre est complément d'objet direct) Il consent à vivre (vivre est complément d'objet indirect) Elle parle de sa difficulté à vivre (vivre est complément du nom difficulté) Il est heureux de vivre (vivre est complément de l'adjectif heureux) Elle ne veut qu'une chose : vivre (vivre est en apposition à chose) Végéter ainsi n'est pas vivre (vivre est attribut de végéter) Il était mort avant de vivre (vivre forme avec la préposition un complément circonstanciel de temps)

1.2. L'infinitif comme forme verbale

Mais alors, quand l'infinitif est-il une forme verbale? Lorsque, tel un verbe conjugué, il a un sujet. On peut distinguer deux cas.

1.2.1. Les propositions infinitives

Après des verbes comme faire, laisser, voir, regarder, entendre, écouter, sentir, on rencontre une proposition complément d'objet à l'intérieur de laquelle l'infinitif a son propre sujet :

Je fais travailler les enfants

Laisse-moi me reposer

On voit danser la mer

Il regarde le train partir

Ce sont les enfants qui travaillent : les enfants est sujet de travailler. De même. moi est sujet de (me) reposer, la mer sujet de danser, le train sujet de partir.

Cette analyse traditionnelle pose toutefois un problème, c'est que les grammairiens ne parlent pas toujours² de proposition infinitive dans des phrases telles que:

Je demande à Jean de partir

Certes, Jean est le complément d'objet indirect de demande, mais ne désignet-il pas aussi celui qui part? Donc n'est-il pas le sujet de partir? Dans :

Il regarde le train partir

le train, analysé comme le sujet de partir, n'est-il pas aussi ce qu'il regarde. donc le complément d'objet de regarde?

On peut essayer de résoudre ce problème en examinant les propriétés de Jean et partir par rapport à demande, comparées aux propriétés de le train et partir par rapport à regarde; on constate en effet que Jean et partir peuvent chacun être remplacés par un pronom : non in 1980 e promisi pripri programa programa.

al di manda di massimin al **alla di ma**la ak

· Im miljad gift file filipit waspreading s

the Africa Colored Spice below the content of

Je demande à Jean de partir³

Je le demande à Jean Je demande à Jean de partir

= lui

Je *lui* demande de partir

^{2.} Ne croyez pas que « la grammaire » représente une doctrine homogène ! Les descriptions diffèrent, comme les choix dans les analyses, ou les étiquettes.

^{3.} Remarquez que, malgré la préposition, de partir est complément d'objet direct puisqu'il est remplacé par le, ou dans une question, par le pronom interrogatif que (qu'est-ce que) et non de quoi : Que demandes-tu à Jean ? De partir. Les grammaires parlent alors de préposition vide.

En revanche, si l'on a bien

Il regarde *le train* partir The provinces of the Price of Langue 1890 of the M

→ Il le regarde partir on n'a pas:

Il regarde le train *partir*

→ * Il *le* regarde le train

On peut donc faire l'hypothèse que dans Je demande à Jean de partir, demande est suivi de deux compléments autonomes, chacun étant pronominalisable; tandis que dans Il regarde le train partir, regarde est suivi d'un seul complément (la proposition infinitive) où partir est étroitement dépendant de train (puisqu'il ne peut pas être pronominalisé).

THE SECOND COMMENTS OF THE SECOND SECOND

I LEG TORFERS ON WORLD LAW TORKS

าม และ เมื่อเกิดเลือง สมบัติ และ และ โดยเกิดเรียนในค

医肺 等点

The gift is a transfer of the section of the gift.

الأمريزين وفي من ويود في المراجع بين المحروب الترابية إلى يرابي يور في الراب

and the control of th

Notons que l'infinitif ne devient pas pronominalisable si son sujet, différent de celui du verbe conjugué, est absent. Ainsi, dans des phrases comme:

J'entends marcher dans le jardin...

Ses enfants crient, et il laisse faire!

Il fait repeindre sa cuisine

le sujet de l'infinitif n'est pas réalisé mais sa présence implicite bloque toujours la pronominalisation de l'infinitif:

Je l'entends dans le jardin / Je l'entends ne correspond pas à J'entends marcher dans le jardin

ni Il le laisse

Il laisse faire

* Il le fait sa cuisine

Il fait repeindre sa cuisine

La proposition infinitive à sujet absent 4 se distingue donc de l'infinitif complément d'objet, qui, lui, peut être remplacé par un pronom :

Je souhaite marcher dans le jardin → je le souhaite repeindre ma cuisine

1.2.2. Les périphrases verbales

Ne concluez pas de l'exemple Elle veut vivre, où vivre est analysé comme forme nominale, étant complément d'objet, que tout infinitif suivant un verbe conjugué est une forme nominale complément d'objet! Comparons les deux phrases suivantes:

- (1) Max veut grossir
- (2) Max va grossir

L'infinitif n'a pas les mêmes propriétés en (1) et en (2); par exemple on a bien: mais on n'a pas :

Grossir, Max le veut

* Grossir, Max le va

Oue veut Max? — Grossir

* Que va Max? — Grossir

radical action of a reflect

Ce que veut Max, c'est grossir * Ce que va Max, c'est grossir

En (1), l'infinitif a donc les propriétés d'un complément d'objet : comparons avec Max veut le gâteau, où le complément d'objet le gâteau permet aussi: Alternative and the Committee

Le gâteau, Max le veut

Que veut Max? — Le gâteau

三十二人的 日常日本的复数形式 医流流

The hardest seed takes a bad

Ce que veut Max, c'est le gâteau

Mais en (2), l'infinitif n'est pas un complément d'objet. Ou'est-il donc? C'est le verbe lui-même! Et aller qui le précède est un auxiliaire indiquant le futur (nous reviendrons sur les auxiliaires et l'infinitif dans la lecon 4, où nous montrerons en particulier que vouloir peut être analysé autrement).

Résumons!

Infinitif

Vérifiez que vous êtes capable de développer chacune des indications du schéma suivant :

> Forme nominale: l'infinitif a la fonction d'un groupe du nom

Forme verbale: l'infinitif a son sujet propre

- proposition infinitive

- (= périphrase verbale)
- ... à ne pas confondre avec le complément d'objet!

^{4.} Certains disent sujet effacé, d'autres sujet zéro (ce qui peut être noté sujet Ø); on peut encore parler d'ellipse du sujet.

combined to be with the

manually Colling and grafts

Charles of the

E West is was 5

Exercice nº 1

Vous repérerez les infinitifs du texte suivant, extrait du journal Libération. Puis vous direz pour chacun s'il s'agit d'une forme nominale ou d'une forme verbale. Justifiez chaque fois votre réponse.

L'ÉNA confirmée à Strasbourg

« Cette fois, c'est sûr, l'École nationale d'administration restera à Strasbourg. Décidé à titre d'essai, le 7 novembre 1991, par Édith Cresson dans le cadre des délocalisations destinées à favoriser l'emploi en province, le déplacement de l'ÉNA avait été diversement accueilli : avec chaleur dans la capitale alsacienne, avec consternation par les futurs commis de l'État qui comptaient sur le changement de majorité pour réviser cette mesure qui ne devait trouver application définitive qu'au 1er janvier 1994. Le gouvernement a finalement décidé de ne pas leur donner satisfaction.

"La décision a été prise, et dès lors qu'elle n'est pas totalement mauvaise" Édouard Balladur n'entend pas la remettre en cause [...] » (Libération, 30 avril 1993).

rgil å kan esm eller det ritudt (48) des ette

2. Le participe passé

De même que l'infinitif peut être forme verbale ou forme nominale, de même le participe passé peut être forme verbale ou forme adjectivale. En fonction de ce que vous avez vu pour l'infinitif, vous devez être capable de prévoir quand le participe passé sera analysé comme forme verbale. Réfléchissez en vous reportant éventuellement à ce qui précède avant de lire la suite!

2.1. Le participe passé comme forme verbale

On parlera de forme verbale pour le participe passé lorsque, tel un verbe conjugué, il a son propre sujet. Cela se produit dans deux cas.

2.1.1. Les propositions participiales

Dans des phrases telles que les suivantes, le participe a son propre sujet et forme avec lui une proposition analysée comme complément circonstanciel :

Max parti, Ève se mit à ranger la maison

complément circonstanciel de temps (= quand Max fut parti)

La voiture réparée avant midi, je pourrais repartir ce soir

complément circonstanciel de supposition (= si la voiture était réparée avant midi)

Son fils guéri, Ève put enfin reprendre son travail

complément de temps ou de cause (= parce que son fils était guéri)

2.1.2. Les temps composés

Le verbe est au participe passé lorsqu'il est conjugué avec les auxiliaires être ou avoir:

Paul est arrivé hier (Paul est le sujet du verbe arriver conjugué au passé composé)

La pauvre femme était tombée sur le trottoir (verbe tomber conjugué au plus-que-parfait)

Je serai déjà partie quand tu arriveras (verbe *partir* conjugué au futur antérieur)

Avez terminé votre devoir à 17 heures (verbe terminer conjugué à l'impératif passé)

Le gouvernement aurait décidé une augmentation des impôts (verbe décider conjugué au conditionnel passé)

Je regrette que vous ayez échoué (verbe échouer conjugué au subjonctif passé)

Le participe passé est aussi forme verbale lorsque la phrase est à la voix passive; par exemple:

Le chat poursuit la souris (voix active) La souris est poursuivie par le chat (voix passive) (la souris est le sujet du verbe poursuivre au passif)

2.1.3. Temps composé ou passif?

Du fait que certains verbes se conjuguent avec être aux temps composés de la voix active (arriver, tomber, partir...) et que la voix passive se marque aussi par l'apparition du verbe être, on peut être amené à confondre les deux. Comparons:

- (1) La souris est passée par le trou
- (2) La souris est poursuivie par le chat

Dans la phrase (1), est passée commute avec une forme simple (présent, imparfait, futur, passé simple...):

La souris est passée par le trou

On ne peut pas opérer de telles commutations dans la phrase (2):

* La souris poursuivit par le chat

En revanche, la phrase (2) peut être retournée à l'actif (son complément d'agent devient le sujet) :

Le chat poursuit la souris mais (1) ne le peut pas (ce n'est pas une phrase passive):

* Le trou passe la souris

2.2. Le participe passé comme forme adjectivale

Dans tous les autres cas, où le participe passé n'a pas de sujet propre, il sera considéré comme forme adjectivale. Comme adjectif, le participe passé peut assurer les trois fonctions de l'adjectif : épithète, attribut, ou épithète détachée 5 ; par exemple :

La femme tombée sur le trottoir hurlait de douleur. épithète de femme

La femme, tombée sur le trottoir, hurlait de douleur. épithète détachée de femme

Dans la phrase :

L'agent crut la femme tombée sur le trottoir, mais en réalité elle avait été renversée dans le passage clouté,

tombée sur le trottoir est attribut du complément d'objet femme. L'attribut s'oppose à l'épithète par le critère de la pronominalisation :

L'agent la crut tombée sur le trottoir

Le pronom *la* ne remplace que *la femme*. Dans ce cas, le verbe *croire* signifie « penser ». Dans un autre contexte, *croire* pourrait avoir le sens « se fier à »:

L'agent ne crut pas l'automobiliste mais la femme tombée sur le trottoir Dans ce cas, la pronominalisation englobe la femme + tombée sur le trottoir, qui est donc épithète :

L'agent crut la femme tombée sur le trottoir

L'agent la crut (= « accorda foi à ses paroles »).

EXERCICE n° 2

Vous repérerez les participes passés du texte suivant, extrait de *Libération*. Vous direz pour chacun s'il s'agit d'une forme verbale ou d'une forme adjectivale. Justifiez chaque fois votre réponse.

o el les a calles de la relactifica par des deservacións la lactua des actualista en especialista en especial

Un immeuble déplacé sur roues

« Tout est resté en place : la vaisselle, les meubles, les tableaux aux murs, jusqu'aux bacs de géranium. Une entreprise de travaux publics néerlandaise a réussi mercredi à La Haye l'exploit de déplacer, sur roues, en 31 minutes et sur 72 mètres, un immeuble de 18 mètres et de 600 tonnes. Il a fallu pour cela creuser un trou d'un mètre sous les fondations de l'immeuble, afin d'y glisser une énorme plate-forme (28 essieux et 112 roues) équipée d'un système de suspension hydraulique informatisé. "J'ai quand même emballé les verres de cristal de ma mère", a avoué un jeune locataire » (Libération, 30 avril 1993).

On peut souvent hésiter à analyser le participe passé lorsqu'il se trouve après *être* (ou autre verbe attributif) : s'agit-il d'un passif (auquel cas le participe passé est une forme verbale) ou d'une forme adjectivale ? Par exemple, la phrase

La porte est ouverte

doit-elle être interprétée comme le passif sans complément d'agent de

Quelqu'un ouvre la porte

ou comme un constat semblable à

La porte est ancienne?

Certes on pourrait trouver un contexte où *La porte est ouverte* correspond à une action en cours (on est en train d'ouvrir la porte) et où, donc, *est ouverte* s'analyse comme un verbe :

- ? Tiens, regarde, la porte est ouverte par le gardien, on va pouvoir visiter le musée
- ? À chaque tempête, la porte est brutalement ouverte par les bourrasques mais à vrai dire, cette interprétation n'est pas très naturelle ; ouverte s'emploie plutôt pour décrire l'état de la porte (résultant d'une action antérieure), comme le ferait un adjectif. On préférera donc conclure au statut de forme adjectivale, ouverte étant analysé comme l'attribut du sujet porte (plutôt que comme le verbe ouvrir au passif, dont porte serait le sujet).

Dans cette publicité parue dans le *Figaro Madame* en revanche, l'adverbe *mieux* et la possibilité de rétablir facilement un complément d'agent (par exemple : *par la crème*) permet de conclure que l'on a dans *protégée* une forme verbale :

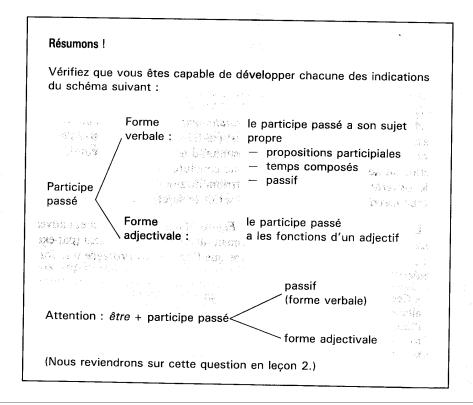
« Geste essentiel pour la peau, Performance H₂O Absolute Fluid for the Day allie en une formule unique une double performance. Formant un véritable filet d'eau à la surface de la peau, Absolute Fluid for the Day assure, dès le matin et tout au long de la journée, une hydratation immédiate et continue. C'est l'hydratation à la demande. De plus, ses agents protecteurs stimulent activement le système de défense naturel de la peau. Plus résistante, elle est mieux protégée contre les rayonnements du jour » (Helena Rubinstein, Figaro Madame, 30 avril 1993).

^{5.} C'est-à-dire séparée du nom par une virgule ; l'épithète détachée n'est pas nécessairement contiguë au nom, par exemple effrayé dans : L'enfant, effrayé, recula / Effrayé, l'enfant recula / L'enfant recula, effrayé.

Mais dans cette publicité, parue dans le Figaro Magazine, la coordination avec un adjectif (tranquille) fait plutôt pencher protégé du côté de la forme adjectivale:

« VELUX est le spécialiste du confort sous le toit. La preuve ? Les fenêtres 5-STAR. Avec une isolation thermique et phonique sensiblement supérieure aux normes, elles vous permettent, en beauté, d'être isolé du soleil, du froid et du bruit. Leur conception spécialement étudiée (vitrage sécurité revêtu de métal précieux, joints d'herméticité) vous met autant à l'abri des orages de grêle que des visites imprévues. Avec les fenêtres 5-STAR, vous êtes tranquille et protégé, vous êtes dans les bras du confort. Parole d'ours géant ! C'est cela VELUX, c'est cela offrir bien plus qu'une fenêtre » (Figaro Magazine, 30 avril 1993).

Il n'est pas toujours possible de trancher nettement, mais il faut du moins que vous sachiez poser le problème et expliquer pourquoi vous hésitez. Nous reviendrons là-dessus dans la lecon 2.



3. Le participe présent

Le participe présent peut lui aussi avoir un statut verbal ou un statut adjectival. Mais la chose se complique du fait qu'il existe aussi des adjectifs en -ant (traditionnellement appelés adjectifs verbaux, parce qu'ils sont formés sur le verbe).

3.1. Participe présent et adjectif verbal

La reconnaissance d'une forme en -ant comme adjectif verbal est simple parce que cette dernière est la seule à s'accorder en genre et en nombre avec le nom. On parlera ainsi de femmes charmantes, de paroles blessantes, d'une histoire passionnante, d'une eau stagnante, d'enfants obéissants, etc. Comme tout adjectif, l'adjectif verbal peut être épithète, détachée ou non, ou attribut et être associé aux adverbes typiques des adjectifs :

J'ai trouvé sa démonstration très convaincante (convaincante est attribut du complément d'objet démonstration)

C'est l'homme le plus agaçant que je connaisse (agacant est épithète de homme)

La concierge arriva, haletante (haletante est épithète détachée de concierge)

Elle nous a raconté une histoire terrifiante (terrifiante est épithète du complément d'objet histoire)

Le participe présent, lui, ne s'accorde pas en genre et en nombre avec le nom, et il peut avoir les compléments d'objet qu'aurait le verbe conjugué :

Une petite fille obéissante (adjectif verbal)

mais-

Une petite fille obéissant à sa mère (participe présent) et non

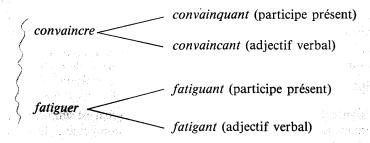
* Une petite fille obéissante à sa mère ou encore:

Des garçons fatigants (adjectif verbal) mais

Des garçons fatiguant leur grand-mère (participe présent) et non

- * Des garçons fatiguants / fatigants leur grand-mère On ne dirait pas non plus (en combinant le participe présent avec des adverbes propres à l'adjectif):
 - * Une petite fille très obéissant à sa mère
 - * Des garçons le plus fatiguant leur grand-mère

On aura noté que <u>l'adjectif</u> verbal et le participe présent peuvent ne pas avoir la même orthographe ⁶:



3.2. Le participe présent

Comme le participe passé, le participe présent peut avoir ou ne pas avoir de sujet propre. Soit le corpus :

- (1) Étant mineur, Jérôme ne votera pas
- (2) Jérôme *ayant* moins de treize ans, ses parents ne peuvent l'emmener voir ce film
- (3) Rappelant que la situation était grave, le ministre a annoncé que des mesures seraient prises rapidement
- (4) Le ministre *rappelant* que la situation était grave, un journaliste lui demanda quelles mesures il comptait prendre

On observe que dans les phrases (2) et (4), ayant et rappelant ont pour sujet respectivement Jérôme et le ministre, tandis qu'en (1) et (3), on comprend certes que c'est Jérôme qui est mineur ou que c'est le ministre qui rappelle que la situation est grave, mais les termes Jérôme et le ministre n'apparaissent pas concrètement devant le participe présent. On peut donc conclure que l'on a affaire en (2) et en (4) à des propositions participiales, où ayant et rappelant sont des formes verbales du participe, puisqu'elles ont leur propre sujet.

Mais les grammaires n'en concluent pas pour autant qu'en (1) et (3) le participe présent a un statut de forme adjectivale : contrairement au participe passé dans le cas où on l'analyse comme forme adjectivale, le participe présent reste en effet complètement invariable et de plus est difficilement attribut du sujet 7:

* La petite fille est obéissant à sa mère

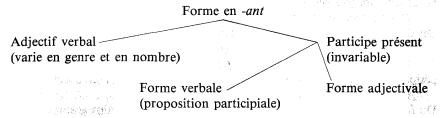
Il peut toutefois être attribut du complément d'objet, comme dans :

- (5) Je revois Hélène sortant de la salle d'examen
 - (je la revois sortant de la salle d'examen) 8

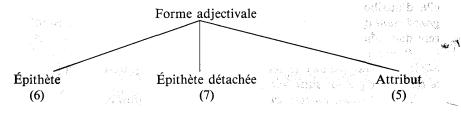
Mais le parti adopté n'est pas cohérent, puisqu'on dira que le participe présent est épithète dans un cas tel :

- (6) J'entends des pigeons roucoulant sur la gouttière mais apposition (et non pas épithète détachée) dans (1), (3) ou :
- (7) Les pigeons, roucoulant dès 6 heures du matin, me réveillent aux aurores

Je propose d'homogénéiser le classement, c'est-à-dire de distinguer pour le participe présent entre forme verbale et forme adjectivale, comme on l'a fait pour le participe passé :



et de donner à la fonction de la forme adjectivale le nom d'épithète détachée lorsqu'elle est séparée du nom, et non celui d'apposition :



L'étiquette « apposition » concerne en effet normalement un nom qui complète un autre nom mais le précise tout en désignant la même chose (ils ont la même référence). Par exemple, dans :

Nos amies les bêtes

les bêtes est en apposition à nos amies : les amies dont je parle sont les bêtes et les bêtes en question sont nos amies. Même chose pour :

La région du Nord est prospère (la région dont je parle est le Nord, le Nord est la région dont je parle).

^{6.} M. Grevisse donne la liste dans Le Bon Usage, Gembloux, Duculot, édition de 1980, p. 897.

^{7.} Cf. toutefois cet exemple (Victor Hugo) : « Il fut d'abord quelques minutes flottant dans une espèce de rêverie à demi somnolente », cité par R.L. Wagner et J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962, p. 312.

^{8.} On pourrait aussi parler de proposition participiale, comme on dit qu'on a une proposition infinitive dans *Je vois Hélène sortir de la salle d'examen*... Mais l'étiquette « proposition participiale » paraît réservée à des cas comme (2) ou (4) où le participe et son sujet forment une unité séparée par une virgule.

Le nom en apposition se distingue ainsi du nom complément, qui n'a pas la même référence que le nom auquel il se rapporte; ainsi, dans :

Une crème caramel

crème et caramel ne désignent pas la même chose (la crème en question n'est pas du caramel et vice versa) ; caramel est donc complément du nom crème. De même dans:

Le pays du fromage

pays et fromage ne désignent pas la même chose (le pays n'est pas le fromage et vice versa); fromage sera dit complément du nom pays.

Un participe ou un adjectif ne peuvent pas être analysés comme des appositions, dans ces conditions; ainsi, pleurant ou criant n'ont pas la même référence que femmes dans :

Il vit s'avancer des femmes, pleurant et criant On dira donc qu'il s'agit d'épithètes détachées.

Notons que le participe présent peut, comme l'infinitif, entrer dans des périphrases verbales ; il est alors précédé de l'auxiliaire aller, et a son propre sujet :

Mon inquiétude allait grandissant

Du fait que grandissant équivaut ici à en grandissant, certains grammairiens l'analysent comme un gérondif sans préposition. Ils interprètent alors aller comme un verbe à sens plein, dont grandissant serait le complément circonstanciel de manière. Toutefois, dans l'exemple précédent, il me semble difficile d'attribuer à aller un sens indépendant : c'est l'ensemble allait + grandissant qui indique la progression de l'inquiétude. Mais le cas est différent dans une phrase comme:

Il va criant qu'il est victime d'une injustice car ici aller indique bien le déplacement, il a un sens propre, et on pourrait le remplacer par un autre verbe de mouvement :

Il court criant partout qu'il est victime d'une injustice

La construction n'est guère courante, sachez cependant la reconnaître si elle se présente, et justifier vos choix d'analyse :

Mon inquiétude va grandissant

aller auxiliaire + participe présent dont le sujet est inquiétude

Il va criant partout que...

verbe aller (sujet il) + gérondif sans préposition complément circonstanciel de manière.

3.3. Le gérondif

On a coutume d'appeler gérondif la forme constituée par la préposition en et le participe présent. Le gérondif a une valeur circonstancielle :

Les enfants marchaient en chantant

complément circonstanciel de manière

En travaillant, vous réussirez

complément circonstanciel de supposition

Il s'est blessé en coupant du bois

complément circonstanciel de temps ou de cause

Le gérondif est toujours invariable. Dans la phrase suivante, conquérants n'est donc pas un participe présent ni en conquérants un gérondif :

Ils entrent dans la ville en conquérants mais un complément circonstanciel de manière formé de la préposition en et du nom conquérants (cf. aussi : Il parle en maître, Il agit en esclave, Il se comporte en adulte responsable, etc.).

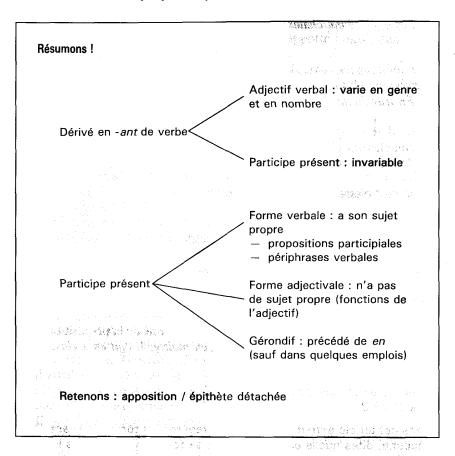
Exercice n° 3

Dans cet article extrait de Libération, repérez les formes en -ant. Pour chacune, dites quelle est sa nature et sa fonction. Dans tous les cas, justifiez votre réponse.

Querelle autour d'une moto : un mort

« Medhi Bekjoui, un aide-soignant de 19 ans, a été mortellement blessé samedi d'un coup de revolver dans la forêt de Montlignon (Val d'Oise). Le meurtrier, Alain S., chauffeur routier de 53 ans, était parti avec son fils à la recherche de la moto de ce dernier, volée vendredi, la forêt étant très fréquentée le week-end par des amateurs de moto-cross. Selon les premiers éléments de l'enquête, le fils, Pascal S., croyant reconnaître sa moto, a bousculé un pilote en le mettant à terre. Se rendant compte de leur erreur, le père et son fils ont commencé à interroger le motocycliste, pour obtenir d'éventuels renseignements sur le vol. Témoin de la scène, Medhi Bekioui s'est interposé à cet instant. Le père, qui affirme que le jeune homme le menacait d'un couteau, a pointé son revolver et fait feu, atteignant sa victime au thorax [...] » (AFP, Libération, 26 avril 1993).

na a ji wasiyasiya sa kan Kili ji



4. Le conditionnel

Le conditionnel ne mérite guère son nom — si l'on cherche à justifier la terminologie en vigueur — qu'en l'un seulement de ses emplois : lorsque, dans une suite de deux propositions au conditionnel, la première indique la condition à laquelle la réalisation de la seconde est subordonnée. Par exemple, dans :

(1) Paul serait plus aimable, on l'inviterait volontiers l'amabilité de Paul est la condition de l'invitation; il ne tient qu'à lui d'être invité: il suffit qu'il soit plus aimable. En attendant, il ne l'est pas; l'invitation n'est donc que potentielle: elle est subordonnée à la réalisation du fait indiqué dans la première proposition.

Au conditionnel passé, en revanche, le sens potentiel disparaît :

(2) Paul aurait été plus aimable, on l'aurait invité
Paul n'a pas été aimable, et on ne l'a pas invité : l'événement n'a aucune
chance de se produire un jour, il est posé comme irréel ; on se reporte dans

— mais cette condition n'a pas été réalisée.

Les phrases (1) et (2) toutefois peuvent être formulées autrement ; on dira ordinairement :

le passé pour indiquer à quelle condition obéissait alors l'invitation de Paul

- (1) Si Paul était plus aimable, on l'inviterait
- (4) Si Paul avait été plus aimable, on l'aurait invité

Et ici, la condition n'est plus au conditionnel! Le conditionnel ne subsiste plus que dans la proposition principale (où il n'indique pas la condition, mais la conséquence, potentielle ou irréelle).

Dans ses autres emplois, le conditionnel marque l'incertitude :

- (5) Paul divorcerait

 (= il paraît que, i'ai entendu dire que, le
 - (= il paraît que, j'ai entendu dire que, le bruit court que... mais je n'en suis pas assez sûr(e) pour l'affirmer)
- (6) Tu ferais ça?!
 - (= j'ose à peine envisager que tu fasses cela)
- (7) Moi je serais le papa, toi tu serais la maman

 (= imaginons que, plaçons-nous dans l'hypothèse où...)⁹

On pourrait également considérer que les emplois de (1) et (2) relèvent du domaine hypothétique. Ce qui est commun à tous ces exemples, c'est que l'événement n'est pas affirmé, clairement posé comme certain : celui qui parle n'assume pas complètement son énonciation. Ainsi le conditionnel permet-il d'atténuer ce qu'une demande ou un ordre pourrait avoir de trop brutal pour l'interlocuteur. Comparons :

- (8) Je veux que vous m'aidiez
- (9) Je voudrais que vous m'aidiez

Donc, pour résumer, si l'on définit le mode comme la manière d'appréhender ou de présenter le procès, le conditionnel est un mode marquant une certaine distance du locuteur, qui peut même présenter l'événement comme irréel alors que ce dernier est en train de se dérouler :

(Une secrétaire, déposant sur le bureau du directeur le courrier à signer.) J'aurais voulu que vous signiez ces lettres avant de partir... (Et ce disant,

^{9.} Grevisse (Le Bon Usage, op. cit., p. 848) reprend à ce propos au linguiste Warnant le terme **préludique** : « conditionnel "préludique" employé par les enfants dans leurs propositions de jeu ».

La forme aurais voulu présente le désir de la secrétaire comme irréel (ainsi qu'on l'a vu en (2)), comme un vœu inexaucé dans le passé et qui n'est plus à l'ordre du jour, ce qui abolit complètement la contrainte qu'il pourrait représenter pour le directeur — du moins dans la parole —, puisque de fait, il est en train de faire ce qu'elle veut!

4.2. Le conditionnel comme temps

Toutefois, les formes dites de conditionnel n'ont pas nécessairement cette valeur modale (et le conditionnel mérite d'autant moins son nom) : elles permettent aussi d'indiquer un événement postérieur à un événement passé, comme le futur indique un événement postérieur à un événement présent. On peut ainsi mettre en parallèle:

Les enfants s'amusent, ils goûteront plus tard Les enfants s'amusaient, ils goûteraient plus tard ou encore:

Luc écrit dans sa lettre au'il arrivera le 30 Luc écrivait dans sa lettre qu'il arriverait le 30

Dans les deux cas, l'arrivée est située postérieurement au moment où la lettre est écrite; mais dans la première phrase, la lettre est située dans le présent, tandis que dans la seconde, la lettre est située dans le passé. En somme, arriverait est un « futur du passé », donc une forme temporelle (et non une forme modale).

Ce parallélisme se constate aussi sur le plan morphologique : futur et conditionnel (ou plutôt futur du passé) ont en commun le -r- de la désinence, et les historiens de la langue nous apprennent que la terminaison du futur a été constituée du verbe avoir au présent tandis que celle du conditionnel (futur du passé) l'a été du verbe avoir à l'imparfait 10 : les deux temps ont donc en commun l'idée de postériorité (véhiculée par -r-) et leur rapport au temps présent pour l'un, passé pour l'autre, est marqué par le fait que l'un porte un paradigme de désinences du présent et l'autre un paradigme de désinences de l'imparfait :

```
Futur (du présent) = r + ai, as, a, ons, ez, ont
Futur (du passé) = r + ais, ais, ait, ions, iez, aient
```

4.3. Le « conditionnel » comme temps connaissant des valeurs modales

Mais si le « conditionnel » (mettons désormais le terme entre guillemets) est un temps, peut-il être aussi un mode? Autrement dit, peut-on admettre l'existence de deux formes homonymes, l'une à sens modal, l'autre à sens temporel?

On observe que les autres temps ont aussi des valeurs modales dans certains contextes, et pour autant, on ne parle pas à leur propos de modes. Ainsi, le futur peut très bien indiquer l'hypothèse, la supposition :

« Tu entends ce bruit, dehors?

— Oh, ce sera quelque ivrogne... »

De même le futur antérieur :

« Ève n'est pas encore rentrée ?

- Bah! ne t'inquiète pas : elle aura rencontré une copine... »

L'imparfait a aussi un rôle d'atténuation :

Je voulais vous demander de m'aider

Je venais prendre rendez-vous connaît l'emploi « préludique » :

Moi j'étais le papa, et toi tu étais la maman et peut exprimer l'hypothèse :

S'il faisait beau demain, on pourrait aller à la piscine

Pourquoi considérer que le « conditionnel » est un mode et un temps, si le futur ou l'imparfait, qui connaissent les mêmes valeurs modales, ne sont reconnus que comme des temps ? On admettra donc que le « conditionnel »

^{10.} Voici par exemple ce que dit Brunot dans sa Grammaire historique de la langue française: « 393. Futur. — Outre la tendance générale qui poussait de plus en plus les langues issues du latin vers les formes analytiques, une nécessité particulière a amené cette création. En effet, à la suite de l'assourdissement des syllabes qui suivaient la tonique, le futur latin se distinguait très difficilement de l'imparfait de l'indicatif dans les premières conjugaisons, du présent dans les autres. Légit se confondait dans la prononciation avec léget, amabit avec amàvit. Pour redonner une forme caractéristique à un temps qui par sa nature même doit être soigneusement distingué du présent, on se servit d'un procédé déjà connu en latin vulgaire, et qui consistait à remplacer le futur synthétique par l'infinitif accompagné du verbe avoir. Au lieu de amabo, on dit amare habeo, au lieu de audiam, audire habeo, proprement : j'ai à aimer, je dois aimer ; j'ai à ouïr, je dois ouïr.

⁽Suite de la note 10, p. 36).

^{394.} Conditionnel — En même temps et par le même procédé dont la langue se servait pour former le futur, elle composa à ce futur un imparfait.

On trouve déjà en latin des infinitifs de verbes passifs ou neutres suivis du verbe habere à l'imparfait. Ex.: Indubitate quod in omnem terram exire habetat praedication apostolorum (Que la prédication des apôtres devait se répandre, se répandrait par toute la terre) (Tertullien, Adv.

Le latin populaire et, après lui, le francais retint ce tour et un nouveau temps naquit : l'imparfait du futur, devenu notre conditionnel. Seulement la prononciation laissa tomber le radical de l'imparfait du verbe habere pour ne garder que la flexion. De là :

J'aimer-oie, aimer-ois, aimer-ais, tu aimer-oies, aimer-ois, aimer-ais, etc. » (Brunot F., Grammaire historique de la langue française, Paris, © Masson, 1889, p. 434-435).

est un temps du mode indicatif et que, comme tous les autres temps, il est susceptible d'exprimer autre chose que le temps.

4.4. Futur catégorique et futur hypothétique

Dans cet extrait du Figaro Magazine apparaissent plusieurs verbes au « conditionnel ». Repérez-les puis remplacez le « conditionnel » par le futur. Quel est l'effet produit ?

« Ricardo Bofill aimerait créer des cœurs de ville, des iardins L'architecte Ricardo Bofill pense qu'après les grands travaux (la Pyramide du Louvre, l'Arche de la Défense, l'Opéra Bastille...) qui ont fait tourner l'immobilier autour des monuments, le temps est venu de transformer la ville pas à pas : "L'idéal serait de rénover tous les quartiers de Paris. Un par un, lieu après lieu. Avec goût et élégance, de telle sorte que les intérêts économiques soient en harmonie avec l'architecture et la sensibilité de la ville. On pourrait ainsi remodeler la faculté de Jussieu, les portes de Paris, les gares, créer, partout où il y a trop de constructions, un jardin autour duquel se formerait un quartier." C'est que Ricardo Bofill, et beaucoup d'autres avec lui, pensent qu'à trop garder, même le plus laid et le plus banal, on fossilise la capitale. "Là où se trouvent des HLM en masse, explique-t-il, il faudrait faire des opérations de chirurgie pour créer des centres, des places, des cœurs de ville... Il y a quantité de friches industrielles, comme l'île Seguin, que l'on pourrait exploiter dans ce sens' » (Olivry M., Figaro Magazine, 30 avril 1993).

Lorsque l'on compare les deux textes obtenus, on observe que le futur et le « conditionnel » ont en commun d'exprimer un projet, un événement envisagé dans l'avenir. La différence, c'est que le futur présente ce projet comme certain, tandis que le « conditionnel » le montre hypothétique ; ainsi :

Ricardo Bofill aimera créer des cœurs de ville...

(On lui a confié la tâche de reconstruire Paris ; il explique ce qu'il compte faire.)

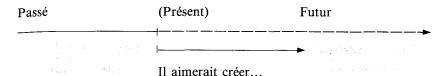
Ricardo Bofill aimerait créer des cœurs de ville...

(On ne lui a pas confié la tâche de reconstruire Paris; mais si cela arrivait, voilà ce qu'il compte faire.)

Dans le premier cas, au moment (présent) où il parle, Ricardo Bofill sait qu'il a à reconstruire Paris ; son projet s'appuie donc sur une réalité présente :

Passé	Présent	Futur	
			— → 3:
Angelik † Min Angelik † Min Angelik † Min Angelik † Pana	On Il aime lui confie la tâche	ra créer	18 18 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8

Dans le deuxième cas, il n'y a pas de réalité présente : rien ne lui est effectivement confié au moment où il parle ; la certitude du présent disparaît donc : le projet ne peut s'appuyer que sur la réalité passée, qui est qu'on ne lui a pas confié de projet :



Le futur (-r-) entretient donc avec le présent une relation proche, il lui est contigu (ses désinences sont des désinences de présent). Le « conditionnel », lui, est un futur (-r-) qui est contigu au passé (ses désinences sont des désinences d'imparfait).

Le commentaire est identique pour les autres phrases :

L'idéal sera/serait de rénover tous les quartiers de Paris.

On pourra/pourrait ainsi remodeler la faculté de Jussieu [...] un jardin autour duquel se formera/se formerait un quartier.

[...] il faudra/faudrait faire des opérations de chirurgie [...] que l'on pourra/pourrait exploiter dans ce sens.

On pourrait donc marquer le point commun et la différence entre les deux temps en parlant de futur catégorique (pour ce que la grammaire appelle traditionnellement le futur) et de futur hypothétique (pour ce que la grammaire appelle traditionnellement le conditionnel). C'est la terminologie de Guillaume (Temps et Verbe; théorie des aspects, des modes et des temps, Paris, Champion, 1929). Le futur catégorique réduit presque complètement la part d'incertitude liée à tout projet d'avenir, du fait qu'il peut se prévaloir d'une réalité présente; en revanche, le futur hypothétique comporte le maximum d'incertitude, du fait qu'il ne s'appuie sur aucune réalité présente mais sur un passé qui s'éloigne et sur lequel on n'a plus aucun contrôle (ni aucune chance d'en avoir jamais un) : la possibilité de réalisation est rendue incertaine par le fait que le passé est du temps qui s'en va et s'éloigne toujours davantage (tandis qu'au contraire le futur vient vers le présent).

Continuons à feuilleter le Figaro Magazine; voici un titre et un soustitre intéressants:

« Stress des enseignants : le tabou qui se porte bien. Officiellement, le problème n'existe pas.

Les enseignants seraient même moins dépressifs que le reste de la population active. Difficile à croire » (Figaro Magazine, 30 avril 1993).

Alors que les formes aimerait, serait, pourrait, faudrait nous transportaient vers un avenir plus ou moins lointain envisagé par Ricardo Bofill, le verbe seraient dans le sous-titre ci-dessus est une hypothèse faite dans le moment où l'on parle pour le moment où l'on parle, ce que l'on peut figurer ainsi, par comparaison avec le cas précédent :

Ricardo Bofill aimerait créer... Futur Passé (Présent) Les enseignants seraient moins dépressifs... (Présent) Futur

Le sens prospectif du futur s'atténue ici au profit de la seule valeur hypothétique. Mais il se retrouve dans les premières phrases de l'article :

« Un enseignant en difficulté ne sait pas à qui se confier. Ni à ses collègues, qui le jugeraient, ni à sa hiérarchie ou à son syndicat, qui feraient la sourde oreille » (Figaro Magazine, art. cit.).

Le jugement des collègues peut être plus ou moins proche des éventuelles confidences, mais le silence de la hiérarchie ou du syndicat est susceptible de se prolonger à l'infini!

En revanche, c'est le sens d'hypothèse qui recule au profit de la valeur de futur lorsque le « conditionnel » est subordonné à l'imparfait (c'est pourquoi l'on parle parfois alors de futur du passé):

« Je savais qu'il viendrait » (Guillaume, Temps et Verbe ; théorie des aspects, des modes, des temps, op. cit., p. 56). lie with their to be been in

Notishara arigo Mode .analyse traditionnelle Conditionnel < Futur du passé analyse guillaumienne ____ Futur hypothétique

Nous admettrons comme Guillaume que le « conditionnel » est un temps à l'intérieur du mode indicatif.

EXERCICE nº 4

Les grammaires attribuent généralement une possible valeur d'« atténuation » au conditionnel, à l'imparfait et au futur. Citons par exemple la Grammaire française 4º/3º de chez Hachette (Paris, 1988) :

- « Le conditionnel peut aussi servir à atténuer une affirmation. Il exprime alors:
- la politesse : Voudriez-vous un peu de pain ?
- l'ordre atténué ou le reproche : Tu devrais faire tes devoirs. Tu pourrais cirer tes chaussures (op. cit., p. 235).
- [...] On utilise généralement l'imparfait [...] pour atténuer : Vous désiriez...? Je venais vous demander... (op. cit., p. 254).
- [...] Le futur peut encore être utilisé pour établir une distance entre le narrateur et ce qu'il dit : pour atténuer : Voudrez-vous un peu d'eau ? J'avouerai que je préfère un jus d'orange » (op. cit., p. 254).

Bookle Dente Handre Westerhalte build Windows Change a few palate cape a few

an ann an tallan an an an Airgeann agus ag bheann ann an an ann an bha an bhaile an an an an an an an Airgeann con the first of the clause weaker that I have be a swell about hear on many rite of a thaire Debite (built is all aid. I differ to answer for Albaye of the action is beginning

era talah Merupah dali belah dalah daran dirak dalah diberbian dirak direk direk dilak dirak direk belak dilak

A REST FOR THE LEWISTON CONTRACTOR AS THE PROPERTY OF THE CONTRACTOR OF THE STATE O

on the properties from the color of the section of the contraction of the contraction of the

The control of the co

and the control of the control of the first of the first of the control of the first of the control of the cont THE MARKS HERE SHEET WHEN IN A PARTY OF THE WAS THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PA

and a tricky about the first of the colored and the first of the first

এক**ন্দেহ**ীয়া হাৰ্ক্টা প্ৰীষ্টাইটাল ক^ট লগা হৈছিল কীপলালীৰ স্বীক্ষায়ত উপত্য কৰিবলৈ লগতে হৈছিল। বাং কাৰ্ The State of Committee of the Control of the State of the

A balant to the file of the second control of the c

ন বিভিন্ন কৰিব এইব বিশ্বৰ জীব বন্ধ কৰিব বিভাগ হ'ব। বন্ধ সংগ্ৰহ বিভাগ

En fonction de ces indications, « atténuez » les affirmations, questions ou ordres suivants. Que constatez-vous?

- (1) Tu n'es au'un imbécile
- (2) As-tu fermé le gaz ?
- (3) N'oublie pas tes clés! would pastes ties:

 | PREADER OF THE PREADER OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY